Envoyé en préfecture le 26/03/2026
Reçu en préfecture le 26/03/2026
Publié le
ID : 022-212203343-20260326-2026_03_20_10_2-DE

MAIRIE DE ST YGEAUX
1 rue de la Fontaine
22570 SAINT-YGEAUX
Tel : 02.96.24.02.01
mairie.st.ygeaux@wanadoo.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- Séance du 20 mars 2026 -

L'an deux mille vingt-six, le vingt du mois de mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de SAINT-YGEAUX, légalement convoqué le 17.03.2026, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame LATIMIER Hélène, Maire.

Etaient

- Présents : Hélène LATIMIER - Claude BERNARD - Elodie PASCO - Fabien LEVRIER - Marylène LE GOFF - Jean-Baptiste DEMOY - Renée OLLIVIER - Christian LE BARON - Marie Pierre TANGUY - Michel LE GOFF
- Absents :
- Procuration
- Secrétaire de séance : Renée OLLIVIER

DÉLIBÉRATION 2026-03-20-0010-2

Délibération portant sur la nomination des délégués au sein du SMAEP du Kreiz Breizh Argoat

Le conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que le conseil municipal doit procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection des délégués au sein du SMAEP du Kreiz Breizh Argoat.

Le conseil municipal, décide, après en avoir délibéré,

- Madame TANGUY Marie-Pierre, déléguée titulaire
- Madame OLLIVIER Renée, déléguée suppléante

Et transmet cette délibération au président du SMAEP du Kreiz Breizh Argoat.

La secrétaire de séance
Renée OLLIVIER

Le Maire
Hélène LATIMIER

MAIRIE de SAINT-YGEAUX
22570